

## Croissance économique et développement durable.

Croissance économique et développement durable peuvent apparaître contradictoires alors qu'ils devraient être complémentaires. En effet, la croissance économique vise l'augmentation de la production (au produit intérieur brut) et le développement durable, la maîtrise des ressources nécessaires aux générations futures (cf. rapport Brundtland, le "Halter à la croissance"). D'une part, la croissance économique, indicateur du cadre macroéconomique et ainsi tout le développement, doit prendre en compte le développement durable. Ainsi, la stratégie de la bonne vie ou croissance durable mettra à l'emploi et de bien-être depuis que les accords de l'écologie s'y sont ajoutés. Selon le rapport Stiglitz de 2009, le PIB est un agrégat limité qui ne mesure pas les externalités négatives (pollution par exemple) et les comptabilise comme une richesse. Le rapport propose la mesure du bien-être intérieur brut prenant en compte d'autres critères à l'instar de l'Indice de Développement Humain (IDH) d'Armatya Sen et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Il mesure le niveau de santé, le PIB par habitant, le niveau d'éducation et devrait estimer le respect de l'environnement et des droits de l'homme. D'autre part, la croissance économique est une composante de développement durable avec le social et l'environnemental. Tout est adossé au pouvoir politique puisque selon le Charte de l'environnement de 2004, les politiques publiques doivent promouvoir le développement durable (art 6). Le développement durable peut être considéré comme une innovation (cf. théorie de Schumpeter sur les "gaps d'innovation"). En France, les Investissements d'Avenir de 35 milliards d'euros sont en ce sens un véritable levier de l'innovation en matière d'énergies renouvelables, de recyclage. Les pôles de compétitivité peuvent également participer à la mise en œuvre de cette croissance durable qui peut faire jouer le "multiplicateur keynésien" à terme.